



## Avis de publication

### MAIRIE DE JASSERON

Monsieur le Maire de Jasseron certifie que le registre des délibérations du Conseil municipal dont la séance s'est tenue le 21 avril 2026, à 19h00, a été publié ce jour et qu'il a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui à la mairie, située 53 rue Julien Manissier.

Les délibérations suivantes de cette séance ont été télétransmises en préfecture le 23 avril 2026 et sont exécutoires à compter des 23 avril 2026, date de publication.

Listes des actes publiés :

- délibération n°CM2026.04-01A du 21 avril 2026 relative à l'affectation définitive des résultats 2025 du budget principal de la Commune de Jasseron  
➔ vote à la majorité (15 voix pour ; 4 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2026.04-01B du 21 avril 2026 relative à l'affectation définitive des résultats 2025 du budget annexe des locaux commerciaux de la Commune de Jasseron  
➔ vote à la majorité (15 voix pour ; 4 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2026.04-03 du 21 avril 2026 relative à la modification du coût du projet de sécurisation de l'église Saint-Jean-Baptiste de Jasseron dans le cadre de l'appel à projet 2026 pour la sécurité des sites culturels (SSC)  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2026.04-04 du 21 avril 2026 relative à la modification de la composition du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Jasseron et à l'élection d'un nouveau membre élu  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2026.04-05 du 21 avril 2026 relative à la désignation des représentants de la Commune de Jasseron au sein d'organismes et commissions extérieurs  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2026.04-06 du 21 avril 2026 relative à la désignation des délégués locaux auprès du Comité national d'action sociale (CNAS)  
➔ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2026.04-07 du 21 avril 2026 relative à la rétrocession de la voirie et des espaces verts du lotissement des Eglantiers à la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (18 voix pour ; 0 voix contre ; 1 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2026.04-08 du 21 avril 2026 relative à la rétrocession de la voirie, des espaces verts et de l'éclairage du lotissement Les Charmilles à la Commune de Jasseron  
➔ vote à l'unanimité (18 voix pour ; 0 voix contre ; 1 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

**Avis affiché ce jour dans le lieu indiqué ci-dessus.**

Fait à Jasseron, le 23 avril 2026

Sébastien GOBERT,  
Maire

Anouck DELRIEU,  
Secrétaire de séance